



COMMUNE DE LA VILLENEUVE AU CHÊNE

☎ : 06.85.06.22.76

✉ : mairie-lvac@wanadoo.fr

Chères Villeneuvoises et chers Villeneuvois,

Le contexte actuel d'état d'urgence sanitaire nous fait vivre une situation sans précédent.

Je souhaite vous informer sur notre situation locale, car j'imagine, que vous ne manquez pas de suivre les médias pour ce qui est de la situation nationale.

En tout premier lieu, au nom de la commune et de ses habitants, j'adresse mes plus sincères condoléances aux trois familles qui ont été endeuillées durant le confinement.

Le 1^{er} avril 2020, c'est la disparition de M. Daniel BOUHON qui nous a touchés. Le contexte ne permettant pas d'organiser une cérémonie, la famille vous invite à une célébration au cimetière des sablons le 27 juin 2020, matin, date d'anniversaire de notre cher disparu.

Le 26 avril 2020, c'est le décès d'Yvette MAIER qui a endeuillé à nouveau la commune. Une cérémonie exclusivement familiale a pu se tenir à l'Eglise St Nicolas de La Villeneuve Au Chêne. C'est avec une grande tristesse que tout le Conseil Municipal accompagne la famille MAIER. Tout le monde associatif et caritatif pleure la disparition d'Yvette. Connue pour son implication envers les plus nécessiteux, nous regretterons longtemps son engagement au sein du CCAS communal.

Le 30 avril 2020, Anne BERNAND-CROSSETTE, communément appelée par son 3^e prénom « Lucie » s'est éteinte quelques jours avant son centenaire. Doyenne de notre village, elle demeurait en maison de retraite à Bar sur Seine depuis plusieurs années. Nous adressons à sa famille nos plus sincères condoléances.

Si nous remontons de quelques semaines en arrière, j'ai eu l'occasion de croiser nombre d'entre vous, le 15 mars dernier, lors de la tenue du premier tour des élections municipales.

Les résultats promulgués, nous devons mettre en place le nouveau conseil municipal. Alors sont survenues les mesures de confinement et la mise en veille d'une grande partie des activités de la commune, de notre pays et du monde. Notre nouveau conseil n'est toujours pas installé, c'est donc l'équipe en place depuis 6 ans qui continue à gérer la commune. J'ai demandé à mes adjoints de respecter le confinement, néanmoins nous restons en contact et gérons les points essentiels par téléphone. Quant à notre mairie, pour répondre à la crise sanitaire du Covid-19 qui touche très sérieusement notre activité, nous avons mis en place des mesures de télétravail. C'est donc une connexion à distance qui me permet de travailler quotidiennement avec notre secrétaire.

Dans le cadre de la crise, de nombreuses décisions ont été prises afin de permettre aux institutions locales de maintenir l'activité de leurs services publics indispensables. Pour nous accompagner dans les mesures que nous serions amenés à prendre pendant la

durée de l'état d'urgence sanitaire, le ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales met à jour et diffuse régulièrement les instructions gouvernementales liées au fonctionnement de nos collectivités. C'est donc un point quotidien que nous faisons afin d'assurer l'essentiel de nos missions.

C'est ainsi et chronologiquement que nous avons traité jour après jour les priorités que nous impose ce confinement. Nous avons tenu un conseil municipal par audioconférence le 23 Avril 2020 à 17H30 et avons évoqué les sujets suivants :

Social : Le travail effectué par le CCAS a permis de nous assurer dès le début du confinement, que nos anciens étaient correctement entourés et soutenus. Je remercie toutes les personnes de bonne volonté qui prennent attache avec nos aînés et qui, parfois, leur viennent en aide. Nous avons recensé des bénévoles prêts à aider, en cas de besoin, et pour ceux qui souhaiteraient s'associer à cette démarche merci de nous contacter.

Economique : le gouvernement a mis en place des mesures de soutien immédiates aux entreprises. Il a notamment créé un **fonds de solidarité** (l'Etat/ Régions) afin d'aider les entreprises impactées par la crise. La communauté de communes Vendevre /Soulaines a également mis en place un fond de soutien à destination des commerçants, artisans et chefs d'entreprises de notre territoire. Tous ont été contactés par courrier et/ou courrier électronique dès l'instauration du dispositif qui se poursuivra jusqu'au mois d'août prochain.

Dans la continuité de ce plan destiné à l'économie, nous menons actuellement une action à destination des étudiants afin de les aider dans leurs démarches de recherche d'emploi d'été. Tous les jeunes villeneuvois de 18 à 25 ans, recevront dans les jours qui viennent une sollicitation sur ce sujet.

Dans son allocution du 13 avril dernier, le Président de la République a annoncé la mise en place d'un déconfinement progressif à partir du 11 mai, avec la réouverture progressive des écoles et la distribution de masques grand public par l'intermédiaire des mairies. Vous êtes nombreux à nous solliciter concernant les masques.

Plusieurs actions sont en cours. Le recensement exhaustif des besoins et la logistique de distribution sont prévus et en place. Reste à recevoir les masques de l'état et/ou du département. Le Conseil départemental nous a informés que les masques pourront être retirés par la CCVS samedi 9 Mai sur Troyes. Nous effectuerons dans la foulée la distribution des masques aux habitants dimanche 10 mai, dans l'après-midi. Ils vous seront remis en mains propres. Merci de réserver le meilleur accueil aux personnes assurant la distribution.

En parallèle, la commune a commandé des masques lavables ; ils seront prochainement livrés et distribués si besoin. Dans ce domaine aussi, j'invite au civisme et à la solidarité de tous. Une fabrication locale est un très bon moyen pour répondre à la pénurie. Communiquez entre vous les astuces en tous genres pour fabriquer des protections.

Sur le plan scolaire, un soin particulier est pris aujourd'hui par les services de la communauté de commune, en lien avec l'éducation nationale, pour permettre une reprise des cours sous réserve que les conditions d'accueil soient réunies. J'exhorte tous les parents à comprendre que la décision de reprise est décidée au niveau national et non pas au niveau local. Je rappelle

à tous que, sur notre territoire, les enfants des soignants ont été accueillis dans les écoles depuis le début du confinement. Néanmoins, l'équation qui nous est proposée est bien difficile à résoudre tant en terme de transport scolaire que de garantie d'application du protocole de réouverture des écoles. Des conseils de classe entre l'Education Nationale, parents d'élèves et élus auront lieu rapidement afin de statuer sur une possible réouverture, chaque pôle scolaire sera évalué au cas par cas et une décision individuelle sera prise.

Je terminerai mon propos en évoquant quelques points pratiques :

Nous sommes et restons en confinement jusqu'au 11 mai prochain. Il est important de maintenir nos efforts. Le Premier Ministre définira, plus précisément, dans les jours à venir, les modalités du déconfinement.

Après 6 semaines de fermeture, notre kinésithérapeute Benoit CALON, reprend son activité progressivement.

Les travaux en cours sur la commune ont été stoppés. Ils reprendront à compter du 11 mai.

Les déchetteries fermées depuis le 17 mars dernier réouvrent progressivement sur le territoire.

Les attestations de sortie ne seront plus nécessaires à compter du 11 mai.

Les rassemblements publics demeurent interdits au moins jusqu'à la mi-juillet. A ce titre, nous vous informons que :

- La cérémonie du 8 Mai prochain n'aura pas lieu. Seul le Maire et un porte-drapeau déposeront une gerbe au monument aux morts.
- La fête Patronale 2020 a été supprimée par délibération du conseil municipal.
- La Fête de la musique sera, elle aussi, annulée.

L'équipe du conseil municipal reste plus que jamais mobilisée. Nous sommes à votre écoute pour trouver ensemble des solutions aux problématiques que vous pourriez rencontrer au cours de cette crise sanitaire.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Jésus CERVANTES
Maire de La Villeneuve au Chêne